

REMARQUES. — I*. Remarquez, au singulier, la différence entre l'acc. masc. fém., *veterem*, et l'acc. neutre, *vetus*.

II. Les adjectifs qui se déclinent sur *vetus* sont, en général, *inusités au pluriel neutre*.

Toutefois le pluriel neutre *ubera* (de *uber*, fécond, plantureux) se rencontre, par exception, dans le latin archaïque, et le pluriel neutre *hospita* (de *hospes*, hospitalier) a été employé par les poètes.

De même les poètes emploient plusieurs de ces adjectifs au datif ou à l'ablatif pluriel neutre.

Ex.: *Pauperibus tectis*, aux pauvres toits (*c.-à-d.* maisons).
Pomis divitibus, aux fruits abondants.

En prose, on ne trouve guère, au datif ou à l'ablatif pluriel neutre, que l'adjectif *supplex*.

Ex.: *Supplicibus verbis*, par des paroles suppliantes.

83*. Ablatif singulier. — Les adjectifs qui suivent cette déclinaison ont, en règle générale, l'ablatif singulier en *-ë*.

Toutefois *quelques-uns* ont l'ablatif en *-ī*. Tels sont :

Mēmōr, qui se souvient; *abl. mēmōrī*;
Inops, sans ressources, pauvre; *abl. inōpī*.

REMARQUE. — L'adjectif *supplex*, suppliant, fait à l'ablatif *supplici*, quand il se rapporte à un nom de *chose*.

Artifex, artisan, et *vigil*, qui veille, employés comme adjectifs par les poètes et par les prosateurs de l'époque impériale, ont l'ablatif en *-i*.

Ex.: *Artifici manu*, d'une main exercée, habile.
Aure vigili, d'une oreille attentive.

III. — SUBSTANTIFS IRRÉGULIERS.

84*. — Quelques substantifs qui suivent la troisième déclinaison sont tout à fait *irréguliers*.

Ex.: *Bōs*, *m. ou f.* bœuf ou vache; *gén. bōvis*, etc.;
acc. plur. bōves; *gén. bōum*; *dat.-abl. būbus*
(mieux que *bōbus*).

Caro, *f.*, chair; *gén. carnis*, etc.; *gén. pl. car-nium*.

Iter, *n.*, chemin, voyage; *gén. itineris*, etc.

Juppiter, *m.*, Jupiter; *gén. Jovis*, etc.

Senex, *m.*, vieillard; *acc. senem*; *gén. senis*, etc.

Sūpellex, *f.*, mobilier; *gén. supellectilis*, etc.;
abl. supellectile ou supellectili. Sans pluriel.

Sūs, *m. ou f.*, porc ou truie; *gén. suis*, etc.;
dat.-abl. plur. sūbus ou suibus.

Vis, *f.*, force; *acc. vim*; *gén. inusité*; *dat. inusité*; *abl. vi*; *nom. plur. vires*; *gén. virium*;
dat.-abl. viribus.

85*. — On peut encore considérer comme substantifs irréguliers :

1° Les noms neutres en *-ma*, *matīs*, qui ont le datif et l'ablatif du pluriel en *-matīs*.

Ex.: *Poema*, *n.*, poème; *gén. poematis*; *dat.-abl. plur. poematis*.

2° Les noms propres grecs en *-es*, qui ont au génitif une double forme, *-īs* ou *-ī*.

Ex.: *Thucydides*, *m.*, Thucydide; *gén. Thucydidis ou Thucydidi*.

Demosthenes, *m.*, Démosthène; *gén. Demosthenis ou Demostheni*.

86*. **Substantifs sans pluriel.** — Quelques substantifs de la troisième déclinaison *ne s'emploient pas*, en règle générale, *au pluriel*. Tels sont :

Indoles, *is, f.*, dispositions naturelles, caractère.

Vestis, *is, f.*, les habits ou les étoffes.

Specimen, *minis, n.*, échantillon, preuve, etc.

Ex.: Confectionner *des habits* de femme, *vestem muliebrem conficere*.

Des étoffes précieuses, *pretiosa vestis*.

REMARQUE*. — « *Un habit* », au singulier, se dit *vestimentum*, *i*, n.
— « *Des échantillons* », au pluriel, se dit *exempla*, *orum*, n.

87*. Substantifs sans singulier. — Un certain nombre de substantifs de la troisième déclinaison *ne s'emploient pas*, en règle générale, au singulier. Tels sont :

| | |
|---|--|
| <i>altaria</i> , <i>rium</i> , n., autel. | <i>mānes</i> , <i>rum</i> , m. manes, |
| <i>cervices</i> , <i>cum</i> , f., nuque, cou. | âmes des morts. |
| <i>fauces</i> , <i>cium</i> , f., gorge. | <i>mœnia</i> , <i>ium</i> , n. murs (d'une |
| <i>fides</i> , <i>dium</i> , f., lyre. | ville), remparts. |
| <i>fores</i> , <i>rium</i> , f., porte à deux battants. | <i>preces</i> , <i>cum</i> , f., prières. |
| | <i>verbera</i> , <i>rum</i> , n., coups. |

88*. Substantifs changeant de sens au pluriel. — Certains substantifs *changent de sens* au pluriel ; tels sont :

Ædis (ou *ædēs*), f., temple ; *plur.* *ædes*, *ium*, temples ; *mais aussi* : la maison ou les maisons, suivant le sens de la phrase (1) ;
Finis, *m.*, limite ; *plur.* *fines*, *ium*, territoire.
Sāl, *sālīs*, m. sel. : *plur.* *sāles*, grains de sel (*et au fig.*), bons mots.

De même, au pluriel, *opes*, *opum*, f., signifie ressources, richesse, puissance ; mais, au singulier, le génitif *opis* et l'accusatif *opem* signifient secours (2), l'ablatif *ope* signifie pouvoir (3). Le nominatif et le datif du singulier *ne s'emploient pas*.

89*. Noms défectifs. — Certains substantifs ou adjectifs de la troisième déclinaison sont inusités à certains cas. On les appelle *noms défectifs*.

On a déjà vu (§ 82, *Rem.* II) que les adjectifs qui

(1) Pour rendre l'idée du plur. *temples*, on dit volontiers : *ædes sacræ*.

(2) *Opem ferre alicui*, porter secours à quelqu'un.

(3) *Omni ope eniti*, s'efforcer de tout son pouvoir.

se déclinent sur *vetus* sont *généralement* inusités au pluriel neutre ; on a vu que *vires* (§ 84) et *opes* (§ 88) sont inusités à *certaines cas* du singulier. Indépendamment de ces noms, il faut encore citer :

Diciōnis (inusité au *nominatif*), *f.*, domination, autorité, puissance (pas de pluriel).

Fās, *n.*, ce qui est permis par la loi divine, et *nēfas*, *n.*, ce qui est défendu par la loi divine, usités seulement au *nominatif* et à l'*accusatif* du singulier.

Fors, *f.*, hasard, chance, usité seulement au *nominatif* et à l'*ablatif* singulier, qui est devenu un adverbe : *forte*, par hasard.

Frūgem (inusité au *nominatif*), *f.*, production de la terre, usité aux cas suivants du pluriel : *nom.-acc.*, *frūges*, *gén.* *frūgum* ; *dat.-abl.* *frūgibus*.

Mane, *nom.* et *ablatif* neutre, le matin.

Sponte, *abl. f.*, sur l'initiative de, usité surtout dans les locutions *mea sponte*, de mon propre mouvement, *tua sponte*, de ton propre mouvement, etc. ;

Vicis (inusité au *nominatif*), changement, vicissitude ; *acc.* *vicem* (1) ; *pas de datif* ; *abl.* *vices* ; — *plur.* : *nom.* et *acc.* *vices* ; *gén.* inusité ; *dat.-abl.* *vicibus*.

Enfin les trois substantifs *ōs*, *ōris*, *n.*, visage, *jus*, *juris*, *n.*, droit, *æs*, *æris*, *n.*, cuivre, bronze, qui, à l'époque classique, n'ont, au pluriel, que le *nominatif* et l'*accusatif*, *ōra*, *jūra*, *æra*.

(1) L'accusatif *vicem* est surtout employé dans la locution *in vicem*, « alternativement », et dans les expressions toutes faites : *vicem meam*, « pour mon compte », *vicem tuam*, « pour ton compte », *vicem ejus*, « pour son compte », etc. Ex. : *Vicem tuam doleo*, j'en suis affligé pour toi.

QUATRIÈME DÉCLINAISON

90*. — La quatrième déclinaison comprend des substantifs masculins ou féminins en -us et quelques substantifs neutres en -u.

| SUBSTANTIFS MASCULINS ou FÉMININS. | | SUBSTANTIFS NEUTRES. | |
|---------------------------------------|-------------------------------|----------------------|---------------------|
| | | Singulier. | |
| Nom. | mānūs (fém.) la (ou une) main | CORNŪ | la (ou une) corne |
| Voc. | manūs | cornu | |
| Acc. | manum | cornu | |
| Gén. | manūs | cornūs (1) | |
| Dat. | manūi | cornūi | |
| Abl. | manū | cornū | |
| | | Pluriel. | |
| Nom. | manūs les (ou des) mains | cornūā | les (ou des) cornes |
| Voc. | manūs | cornūā | |
| Acc. | manūs | cornūā | |
| Gén. | manūum | cornūum | |
| Dat. | manūbūs | cornūbūs | |
| Abl. | manūbūs | cornūbūs | |

REMARQUES. — I*. Il n'y a guère que trois substantifs neutres de cette déclinaison qui soient bien usités : ce sont, outre cornu, corne, les substantifs genu, genou, et veru, broche.

II*. Le datif singulier de la quatrième déclinaison, au lieu d'être en ūi, peut être aussi en ū.

Ex.: Manūi ou manū, à la main ; cornūi ou cornū, à la corne.

III*. Quelques substantifs de la quatrième déclinaison ont ordinairement le datif et l'ablatif du pluriel en ubus. Ce sont :

1° Les mots de deux syllabes en cus :

| | |
|-------------------------------|--------------------------|
| Ex.: Arcūs, m., arc ; | dat.-abl. plur. arcubus. |
| Lacus, m., lac, bassin ; | — lacubus. |
| Quercus, f., chêne ; | — quercubus. |
| Specus, f., caverne, grotte ; | — specubus. |

(1) On trouve quelques exemples d'un génitif neutre en -u. De là vient la règle donnée par les grammairiens latins que les noms neutres en -u sont indéclinables au singulier. Mais cette règle est fautive, parce que le génitif en -us a plus d'autorité que l'autre.

2° Les trois substantifs :

| | |
|-----------------------------------|--------------------------|
| Artūs, m., articulation, membre ; | dat.-abl. plur. artubus. |
| Partūs, m., enfantement ; | partubus. |
| Tribūs, f., tribu ; | tribubus. |

91. Génitif archaïque. — A côté du génitif régulier en -ūs, les noms en -tus ont, à l'époque archaïque, un génitif en -ti, comme s'ils appartenait à la deuxième déclinaison.

Ex. : Senatus, sénat, gén. senati.

Cette forme senati s'est même conservée jusque pendant la période classique dans l'expression senati consultum, décret du Sénat.

92*. Noms défectifs. — Quelques noms de la quatrième déclinaison sont inusités à certains cas.

Ainsi impetus, m., élan, attaque, assaut, ne s'emploie pas au génitif ou au datif singulier, ni au génitif, au datif ou à l'ablatif pluriel.

Il en est de même d'un certain nombre de substantifs en -sus ou en -tus dérivés de verbes.

93*. — Certains substantifs de la quatrième déclinaison ne s'emploient qu'à l'ablatif singulier. Ainsi l'on dit :

Jussu alicujus, sur l'ordre de quelqu'un ;

Injussu alicujus, sans l'ordre de quelqu'un, contre les ordres de quelqu'un ;

Ductu alicujus, sous la conduite de quelqu'un ;

Rogatu alicujus, sur la prière de quelqu'un, etc

De même on dit natu major, plus grand par la naissance, c.-à-d. plus âgé, minor natu, moins âgé, natu maximus, le plus âgé, etc., en se servant de l'ablatif natu, d'un substantif inusité aux autres cas.

94*. — D'autres substantifs ne s'emploient qu'au datif singulier, à côté du verbe *esse* accompagné d'un autre datif (§ 398).

Ex.: *Alicui derisui esse*, être pour quelqu'un un objet de risée.

Alicui despiciatui esse, être pour quelqu'un un objet de mépris; etc.

CINQUIÈME DÉCLINAISON

95*. — La cinquième déclinaison comprend des substantifs en *-ēs*.

Ces substantifs sont tous *féminins*, sauf *dies*, jour, qui est *masculin* ou *féminin*, et *meridies*, midi, qui est *masculin*.

| Singulier. | | Pluriel. | |
|-------------|-----------------------------|-------------|--------------------------------|
| <i>Nom.</i> | <i>diēs</i> le (ou un) jour | <i>Nom.</i> | <i>diēs</i> les (ou des) jours |
| <i>Voc.</i> | <i>diēs</i> | <i>Voc.</i> | <i>diēs</i> |
| <i>Acc.</i> | <i>diem</i> | <i>Acc.</i> | <i>diēs</i> |
| <i>Gén.</i> | <i>diēi</i> | <i>Gén.</i> | <i>diērum</i> |
| <i>Dat.</i> | <i>diēi</i> | <i>Dat.</i> | <i>diēbūs</i> |
| <i>Abl.</i> | <i>diē</i> | <i>Abl.</i> | <i>diēbūs</i> |

REMARQUE. — Au lieu du génitif singulier en *-ēi*, on trouve aussi quelquefois, même à l'époque classique, un génitif en *-i* ou en *-e*.

Ex.: *Acies*, ligne de bataille, *gén. acie*.
Pernicies, perte, destruction, *gén. pernicii*.

Le génitif *plebi*, de *plebes*, plèbe, est très usité dans certaines expressions :

Ex.: *Tribunus plebi*, tribun de la plèbe.
Scitum plebi (ou *plebi scitum*), décret du peuple, plébiscite.

96*. — De tous les substantifs qui suivent la cinquième déclinaison, *dies*, jour, et *res*, chose, sont les seuls qui aient un *génitif*, un *datif* et un *ablatif* du pluriel.

97*. **Genre de *dies***. — Au *singulier*, le substantif *dies* est généralement *masculin* quand il signifie jour.

Ex.: Les calendes étaient le premier *jour* du mois, *kalendæ primus dies mensis erant*.

Il fut absent pendant tout le *jour*, *totum diem* afuit.

Dies est généralement *féminin* quand il signifie temps, délai, ou bien jour fixé.

Ex.: Il demanda un *délai* très court, *diem perexiguam postulavit*.

Ils revinrent, au *jour fixé*, *die finita* redierunt.

Au *pluriel*, *dies* est toujours *masculin*.

REMARQUES GÉNÉRALES SUR LES DÉCLINAISONS

98*. **Noms indéclinables**. — Certains noms ne se déclinent pas, c'est-à-dire qu'ils ont à tous les cas la même forme.

Tel est le substantif *pondo*, *pluriel neutre*, livres.

On dit: *tria pondo*, trois livres; *trium pondo*, de trois livres; *tribus pondo*, à trois livres, etc.

Ex.: Une couronne d'or de trois livres, *corona aurea trium pondo*.

99*. — Parmi les *adjectifs* indéclinables il faut citer :

Frūgī, vertueux : *nomin. homo frugi*, l'homme vertueux; *gén. hominis frugi*, de l'homme vertueux, etc.

Nēquam, vaurien scélérat; *nomin. homo nequam*; *gén. hominis nequam*, etc.

Remarquez aussi les expressions: *macte virtute esto*, sois heureux à cause de ton courage; *macte virtute este*, soyez heureux à cause de votre courage.

Macte est aussi un adjectif indéclinable.

100*. Noms qui appartiennent à la fois à plusieurs déclinaisons. — Plusieurs substantifs ont une double forme, l'une en *-ia*, *gén. -iæ*, d'après la première déclinaison, l'autre en *-ies*, *gén. -iei*, d'après la cinquième.

Ainsi l'on dit :

Luxuria, *æ*, ou *luxuries*, *ei*, f., luxe.

Materia, *æ*, ou *materies*, *ei*, f. matériaux (1), etc.

101*. — Certains noms d'arbres de la deuxième déclinaison peuvent emprunter quelques-unes de leurs formes à la quatrième.

Ainsi *ficus*, *i*, f., figuier, peut faire à l'ablatif singulier *ficu* (au lieu de *fico*), au nominatif pluriel *ficus* (au lieu de *fici*), à l'accusatif pluriel *ficus* (au lieu de *ficos*).

102*. — *Epulum*, *i*, n., festin religieux, suit au pluriel la première déclinaison et change en outre de sens : *epulæ*, *arum*, f., signifie simplement repas.

De même *balneum* (ou *balineum*), *i*, n., bain, suit ordinairement au pluriel la première déclinaison : *balneæ* (ou *balineæ*) *arum*, f., bains.

103*. — Enfin il faut encore citer les substantifs suivants :

Domus, *us*, f., maison, qui fait ordinairement *domo* à l'ablatif singulier, *domos* à l'accusatif pluriel, et qui peut faire au génitif pluriel, *domorum* au lieu de *domuum* (2).

Fames, *is*, f., faim, dont l'ablatif, au lieu d'être *famē*, est *famē* (avec un *ē* long), comme si ce substantif appartenait à la cinquième déclinaison.

(1) *Materia* signifie souvent bois de construction, par opposition avec *lignum*, *i* (neutre), qui signifie bois de chauffage.

(2) *Domus* a de plus un locatif qui appartient également à la deuxième déclinaison : *domi*, à la maison.

Jugerum, *i*, n., arpent, qui suit au singulier la seconde déclinaison, et au pluriel la troisième : *nomin.-acc. pl. jugera*, *gén. jugerum*, *dat.-abl. jugeribus*.

Plebs, *plebis*, f. (3^e déclinaison), plèbe, qu'on peut aussi décliner *plebes*, *plebei*, etc., d'après la cinquième déclinaison (voy. § 95, *Rem.*).

Requies, *quietis*, f., repos, qui peut faire à l'accusatif *requiem* (au lieu de *requietem*) et à l'ablatif *requiē* (au lieu de *requiete*), comme si ce substantif appartenait à la cinquième déclinaison.

Vās, *vasis*, n., vase, qui suit au pluriel la seconde déclinaison : *nomin.-acc. pl. vasa*; *gén. vasorum*; *dat.-abl. vasis*.

Enfin, *vesper*, *eri*, m., soir, qui fait à l'ablatif *vespere* (3^e déclinaison) (1).

104*. — Il y a aussi certains adjectifs qui peuvent avoir une double forme.

Ex.: *Inermus*, *a*, *um* ou *inermis*, *e*, sans armes, désarmé.

Exanimus, *a*, *um*, ou *exanimis*, *e*, sans souffle, inanimé, etc.

DÉCLINAISON DES SUBSTANTIFS GRECS

105*. — Quand les Latins étaient obligés de se servir de substantifs grecs, ils leur donnaient ordinairement les formes de la déclinaison latine.

Toutefois on rencontre, surtout dans les noms propres, quelques formes grecques simplement transcrites en latin.

(1) *Vesper* a un locatif, *vesperi*, le soir.

106*. Première déclinaison. — On rencontre :
1° Des noms *propres* en *as*, comme **Anaxagoras** (Ἀναξαγόρας), *m.*, Anaxagore; **Æneas** (Αἰνείας), *m.*, Énée.

| | | |
|------------------|-------------------|-----------------------------------|
| <i>Nom.</i> | Anaxagoras | (Ἀναξαγόρας) |
| <i>Voc.</i> | Anaxagorā | (Ἀναξαγόρα) (avec un ā long) |
| <i>Acc.</i> | Anaxagoran | (Ἀναξαγόραν) et Anaxagoram |
| <i>Gén.-Dat.</i> | Anaxagoræ | (forme latine) |
| <i>Abl.</i> | Anaxagorā | (forme latine) |

2° Des noms *communs* en *-ēs*, comme **comētēs** (κομήτης), *m.*, comète.

| | | |
|------------------|----------------|----------------|
| <i>Nom.</i> | comētēs | (κομήτης) |
| <i>Acc.</i> | comētēn | (κομήτην) |
| <i>Gén.-Dat.</i> | cometæ | (forme latine) |
| <i>Abl.</i> | cometē | |

Le pluriel suit la déclinaison latine : **cometæ**, **cometarum**, etc.

REMARQUE. — Le substantif **satrapēs** (mieux que **satrapā**) suit la même déclinaison. Toutefois le génitif est **satrapis** (3° déclinaison) et l'accusatif *peut* être **satrapem** au lieu de **satrapen**.

107*. Deuxième déclinaison. — Les noms *propres* grecs en *εύς*, génitif *έως*, qui appartiennent en grec à la troisième déclinaison (1), suivent en latin la deuxième déclinaison.

Ex.: **Promethēūs**, *gén.* **Promethēī** (Προμηθεύς, -θέως), *m.*, Prométhée.

Toutefois, le vocatif est en *-eu*, comme en grec : **Prometheu** (Προμηθεῦ).

(1) Voy. Grammaire grecque (Deuxième année de Grec), § 106.

108*. Troisième déclinaison. — 1° On rencontre des accusatifs du singulier en *-ā*.

Ainsi **aēr**, **aēris**, *m.*, air, fait **aerā** (ἀέρα) à l'accusatif singulier. De même **æthēr**, **æthēris**, *m.*, éther (région supérieure de l'air), fait ordinairement **ætherā** (αἰθέρα).

Enfin **Hector**, **Hector**, fait ordinairement **Hectora** (Ἑκτορα) à l'accusatif, et **Pan**, (le dieu) Pan fait *toujours* **Pana**.

2° On rencontre *quelquefois* des accusatifs du singulier en *-in* (1).

Ex.: **Poesis**, la poésie; *gén.*, **poesis**; *acc.*, **poesin** (ποίησιν).

3° Chez les poètes le nominatif pluriel est en *-ēs* (grec-εις).

Ex.: **Cratēr**, cratère, *nom. pl.* **craterēs**.
Lampas, flambeau, *nom. pl.* **lampadēs**.
Rhetor, rhéteur, *nom. pl.* **rhetorēs**.
Mænas, femme en délire, ménade, bacchante, *nom. pl.* **Mænadēs**, etc.

4° On rencontre aussi des accusatifs du pluriel en *-ās*. Ainsi :

Arcas, Arcadien, *gén.* **Arcadis**, *peut* faire à l'acc. plur. **Arcadās** (Ἀρκάδας), au lieu de **Arcades**.

Aspis, aspic, *gén.* **aspidis**; *accusatif pluriel* : **aspides** ou **aspidās** (ἄσπιδας).

REMARQUE*. — Dans César, cet accusatif pluriel en *-ās* se rencontre aussi pour des noms de peuples *gaulois*.

Ex.: **Allobroges**, **Allobroges**, *acc. plur.* **Allobrogās**.

(1) Au lieu de *-in*, la forme ordinaire est *-im*, voy. § 61, 2°.

109. — Les noms neutres en *μα*, *gén.* -*ματος* font en latin -*ma*, *gén.* -*matīs*, et se déclinent régulièrement.

Ex.: *Poema* (ποίημα), poème, *gén.* *poematīs* (1).

Toutefois au génitif pluriel on trouve, par exemple, *poematorum* (à côté de *poematum*), comme si *poemata* appartenait à la deuxième déclinaison, et même au datif-ablatif pluriel la forme *poematīs* a plus d'autorité que *poematibus* (voy. § 85, 1°).

110*. — En grec, les noms d'hommes en -*ης* suivent les uns la première déclinaison, les autres la troisième.

Ex.: *Θουκυδίδης*, -ου (2) (première décl.), Thucydide.
Σωκράτης, -ους (3) (troisième décl.), Socrate.

En latin, ces noms d'hommes suivent tous la troisième déclinaison.

Ex.: *Thucydides*, *Thucydidis*, etc.
Socrates, *Socratis*, etc. (4).

Toutefois, ils peuvent avoir le *vocatif* en *ē* et l'*accusatif* en *ēn*, comme si tous étaient de la première déclinaison en grec.

Ex.: *Voc.* *Thucydidē* (Θουκυδίδη), à côté de *Thucydidēs*; *acc.* *Thucydidēn* (Θουκυδίδην), à côté de *Thucydidem*.

Voc. *Socratē*, à côté de *Socratēs* (en grec, Σωκράτης); *acc.* *Socratēn*, à côté de *Socratētem* (en grec, l'accusatif régulier est Σωκράτη) (5).

(1) Voy. *Grammaire grecque* (Deuxième année de Grec), § 88.

(2) Voy. *Grammaire grecque* (Deuxième année de Grec), § 70 (avec Rem. I).

(3) Voy. *Grammaire grecque* (Deuxième année de Grec), § 109 (avec Rem. IV).

(4) On trouvera dans les dictionnaires latins un peu complets les indications qui n'ont pas pu trouver place ici.

(5) Pour les génitifs irréguliers *Thucydidī*, *Socratī*, etc., voyez § 85, 2°

LATINISMES ET GALLICISMES (1)

(Emploi des parties du discours.)

I. — LE SUBSTANTIF.

1° Le concret pour l'abstrait (2).

a. Pour désigner l'âge :

Depuis l'enfance.

A puero ou *a pueris*. (Voy.

p. 242.)

[Il était] d'un âge très avancé [quand] il fit passer la loi Cincia.

Admodum senex *suasor legis Cinciae* fuit. (Cic., *de Sen.*, 4, 10.)

La première (de ces passions), on ne me l'arrachera jamais de mon vivant et la mort même ne me ravira pas la seconde.

Quarum rerum altera mihi vivo nunquam eripietur, altera ne mortuo quidem (Cic., *ad fam.*, VII, 3, 4.)

b. Pour désigner des pays :

Rome fit la guerre à Carthage.

Romani bellum cum Carthaginiensibus gesserunt.

c. Pour les dates :

Sous le consulat de Ciceron.

Cicerone consule. (Voy.

§ 413, Rem. I.)

Après le consulat de Ciceron.

Post Ciceronem consulem.

Avant la fondation de Rome.

Ante Romam conditam.

(1) Dans les pages que nous consacrons aux latinismes et aux gallicismes, nous nous sommes bornés à l'essentiel. Si nous avions voulu entrer dans le détail, nous aurions été dans l'obligation d'écrire un traité spécial. Nous renvoyons tous ceux qui voudront continuer leurs études, ou s'exercer à écrire en latin, à l'excellente *Stylistique latine* de Berger, que nous avons déjà signalée plus haut (p. 14), et à laquelle nous devons beaucoup.

(2) Le latin, qui, en général, n'aime pas les abstractions, remplace autant que possible les substantifs abstraits par des expressions concrètes.

d. Dans diverses locutions :

| | |
|---|--|
| Les fictions de la poésie. | Ea quæ finxerunt poetæ. |
| La musique florissait en Grèce. | In Græcia musici floruerunt. (Cic., <i>Tusc.</i> , I, 2, 4.) |
| Homme qui aimait aussi peu le tyran que la tyrannie. | Homo amicus non magis tyranno quam tyrannis. (NEP., <i>Dion.</i> , 3, 2.) |
| Grâce à mon initiative. | Me auctore. (Voy. § 413, Rem. I.) |
| Par l'intercession de Dumnorix. | Dumnorige deprecatore. (CÉS., <i>B. G.</i> , I, 9.2.) |
| Grâce aux leçons de la sagesse. | Sapientia præceptrice. (Cic. <i>de fin.</i> , I, 13, 43.) |
| Céder aux circonstances, c'est-à-dire se soumettre à la nécessité, a toujours passé pour une preuve de sagesse. | Tempori cedere, id est necessitati parere, semper sapientis est habitum (litt. : a toujours passé [pour le fait] d'un sage, voy. § 370). (Cic., <i>ad fam.</i> , IV, 9, 2.) |
| Nous affecter vivement de nos propres ennuis, cela révèle non de l'affection pour nos amis, mais de l'égoïsme. | Suis incommodis graviter angari non amicum sed se ipsum amantis est (litt. : est le fait [de quelqu'un] aimant non [son] ami mais soi-même). (Cic., <i>de Am.</i> , 3, 10.) |

2° Diverses périphrases servant en latin à éviter l'expression abstraite.

a. Verbes au lieu de substantifs :

| | |
|-------------------------------------|--|
| Après la défaite de Delium. | Cum ad Delium male pugnatum esset. (Cic., <i>de Div.</i> , I, 54, 123.) |
| Après de nombreux actes de cruauté. | Cum multa crudeliter fecisset. (NEP., <i>Lys.</i> , 4, 1.) |

| | |
|---|---|
| Depuis qu'il avait été chargé du commandement. | Posteaquam exercitui præesse cœperat. (NEP., <i>Alc.</i> , 6, 2.) |
| Ceci n'est pas nécessaire à mon dessein. | Hoc ad id quod est propositum non est necessarium. (Cic., <i>de Orat.</i> , 20, 68.) |
| Par la quantité de ses articles d'exportation, l'Asie l'emporte facilement sur les autres contrées. | Asia multitudine earum rerum quæ exportantur facile omnibus terris antecellit. (Cic., <i>p. imp. Pomp.</i> , 6, 14.) |

b. Proposition relative :

| | |
|---|--|
| C'est de lui que nous tenons les moyens de secourir autrui. | A quo id accepimus quo ceteris optulari possemus. (Cic., <i>p. Arch.</i> , 1, 1.) |
| Ayant exécuté son dessein. | Consecutus id quod animo proposuerat. (CÉS., <i>B. G.</i> , VII, 47, 1.) |

c. Interrogation indirecte :

| | |
|---|---|
| J'ai dit mon sentiment. | Dixi, quid sentirem. (Voy. § 444.) |
| Voici, ce me semble, la plus forte des preuves qu'on peut donner de l'existence des dieux. | Firmissimum hoc afferri videtur cur deos esse credamus. (Cic., <i>Tusc.</i> , I, 13, 30.) |
| Il voit la situation critique de la garnison. | Cernit in quanto discrimine præsidium esset. (LIV., X, 5, 4.) |
| On croit qu'ils (les Chaldéens) ont créé une science capable de prédire à chacun sa destinée, et de tirer à chacun son horoscope. | Scientiam putantur (§ 453) effecisse, ut prædici posset quid cuique eventurum et quo quisque fato natus esset. (Cic., <i>de Div.</i> , I, 1, 2.) |

Personne n'avait songé à contester la *légitimité* des pouvoirs qu'exerçaient les magistrats.

Je ne suis pas du tout mécontent de la *considération* que me témoigne le Sénat.

d. *Proposition subordonnée au subjonctif :*

Ils obtinrent cette *permission*.

Ma *complaisance* pour les jeunes gens m'a fait oublier ma vieillesse.

Si l'âme humaine n'avait d'autres sentiments que le *désir* et l'*aversion*.....

En ce cas, je ne partirai point.

e. *Proposition à l'infinitif :*

La plupart des hommes ont affirmé l'*existence* des dieux; mais Diagoras l'a niée absolument.

L'État est dans une telle situation que la *monarchie* devient une nécessité.

La *présence* de votre frère sera utile.

Nemo justine magistratus summæ rerum præesent controversiam fecerat.

A senatu quanti fiam minime me pœnitet.

Hoc ut sibi liceret imetraverunt. (Liv., XXIV, 3, 15.)

Dum obsequor adolescentibus, me senem (1) esse sum oblitus. (Cic., de Orat., II, 4, 15.)

Si nihil haberet animus hominis nisi ut appeteret et fugeret. (Cic., Tusc., I, 24, 56.)

Quod si ita est (ou quæ si ita sunt), non proficiscar.

Plerique deos esse dixerunt; nullos esse omnino Diagoras putavit. (Cic., de nat. Deor., I, 1, 2.)

Is est reipublicæ status, ut eam unius consilio atque cura gubernari necesse sit. (Cic., de nat. Deor., I, 4, 7.)

Utile erit fratrem tuum adesse (2).

(1) Remarquez de plus que le latin dit *me senem* et le français, « ma vieillesse ».

(2) Le sens ne serait pas tout à fait le même s'il y avait : *utile erit quod*

f. *Participe :*

César voyait bien que les légions combattaient *en son absence*.

Rien ne faisait autant de mal à Lacédémone que la *perte* de la constitution de Lycurgue.

La *vue* des murs de Naples fit renoncer Annibal à l'idée de donner l'assaut.

Il confie aux Héduens la *garde* des ôtages.

Cæsar legiones se absente dimicaturas intellegebat. (CÉS., B. G., VII, 6, 3.)

Lacedæmoniis nulla res tanto erat damno (§ 398) quam disciplina Lycurgi sublata (§ 485). (Liv., XXXVIII, 34, 9.)

Ab urbe oppugnanda Pœnum absterruere conspecta mœnia (§ 485). (Liv., XXIII, 1, 10.)

Obsides Hæduis custodiendos tradit. (CÉS., B. G., VI, 4, 4.)

3° L'abstrait pour le concret (1).

a. *Pour faire ressortir une idée :*

Vous pouvez me le refuser *à cause* de vos occupations.

Il faut renoncer *aux lenteurs* de la diplomatie.

Votre *fidélité* mérite des éloges (*c.-à-d.* vous méritez des éloges, *parce que vous êtes fidèle*).

Potest mihi denegare occupationis tua (*litt.* : vos occupations peuvent me le refuser). (Cic., ad fam., V, 12.)

Legatorum tarditas repudianda est.

Laudanda est fides tua. (Cic., ad fam., XI, 27, 8.)

frater tuus aderit (*litt.* : ce fait que ton frère sera là sera utile), on aura à se féliciter de la présence de ton frère.

(1) Dans certains cas on préfère, même en latin, l'expression abstraite à l'expression concrète.

b. *Au lieu d'un adjectif, quand il faut attirer l'attention sur la qualité :*

Sans connaissances *variées* **Non sine varietate** doctrinæ satis politus et sapiens orateur ne peut avoir ni assez de politesse, ni assez de goût. **esse orator potest.** (Cic., de Orat., III, 21, 80.)

Une injure *blessante*. **Contumelia** maledicti. (Cic., p. Sulla, 8, 25.)

Une éloquence *entraînante*. **Gravitas** dicendi. (Cic., p. Sest., 62, 130.)

c. *Quelquefois au lieu d'un pluriel collectif :*

S'il est un orateur que les *jeunes gens* doivent lire, c'est Gracchus. **Legendus est Gracchus orator, si quisquam alius, juventuti.** (Cic., Brut., 33, 126.)

Ta demeure privée ne peut plus retenir entre ses murs les cris de *tes conspirateurs*. **Non privata domus parietibus continere vocem conjugationis tuæ (1) potest.** (Cic., in Catil., 1, 3, 61.)

4° Pluriel des substantifs abstraits.

a. *Substantif abstrait complété par un génitif pluriel :*

La haine des citoyens. **Odia civium.** (Cic., p. Mil., 15, 39.)

Le pouvoir des magistrats. **Potestates magistratuum.** (Cic., p. Sest., 46, 98.)

L'amitié des jeunes gens. **Adulescentium familiaritates.** (SALL., Cat., 14, 5.)

La présence des dieux. **Præsentia deorum.** (Cic., de nat. Deor., II, 66, 166.)

(1) On emploie surtout ainsi *civitas* (au lieu de *cives*), *nobilitas* (au lieu de *nobiles*), *societas* (au lieu de *socii*), *posteritas* (au lieu de *posterii*), *vicinitas* (au lieu de *vicini*), etc.

b. *Pluriel de substantifs abstraits désignant les diverses manifestations de tel ou tel état, de telle ou telle faculté, etc. :*

Des actes de folie.

Dementiae.

Des preuves de courage.

Fortitudines. (Cic., de Off., I, 22, 78.)

5° Sens et emploi des substantifs abstraits en *tio* (*sio*), cf. § 349, 2°.

Le fait de supporter la douleur.

Dolorum toleratio. (Cic., de fin., I, 15, 49.)

La destruction des laboureurs.

Aratorum interitio. (Cic., in Verr., II, 3, 54, 125.)

C'est uniquement le manque et l'exemption de toute douleur qui nous met en joie.

Ipsa liberatione (litt. : le fait d'être délivrés) **et vacuitate omnis molestia gaudemus.** (Cic., de fin., I, 11, 37.)

Le fait d'être recommandé au peuple.

Commendatio in vulgus. (Cic., Tusc., V, 36, 103.)

J'ai compris à leur langage, qu'ils auraient plutôt à vous remercier qu'à se faire recommander près de vous.

Ex eorum oratione intellexi gratiarum actione eos magis egere quam commendatione. (Cic., ad fam., XII, 26, 2.)

Les Gaulois et les Belges emploient la même méthode dans la conduite d'un siège.

Gallorum eadem atque Belgarum oppugnatio est. (Cés., B. G., II, 6, 2.)

Les passions dont j'ai parlé peuvent être guéries de diverses manières.

Earum perturbationum quas exposui varia sunt curationes. (Cic., Tusc., IV, 27, 59.)

J'ai voulu enlever à Crassus toute possibilité de refuser.

Adimere omnem recusationem Crasso volui. (Cic., de Orat., II, 89, 364.)

Il n'y a aucun moyen de cacher cette affaire.

Cujus rei nulla est occultatio. (Cés., B. G., VI, 21, 5.)

6° Sens et emploi des substantifs en *tor* (sor), cf. § 349, 1°.

Accusateurs de profession. **Accusatores.**
Cicéron fut appelé le libérateur de la patrie. **Patriæ liberator Cicero vocatus est.**

Pour moi, voici mon sentiment : Celui qui aura étouffé les derniers restes de la guerre présente sera considéré comme le véritable vainqueur de toute la guerre. **Mea quidem sententia hæc est, qui reliquias hujus belli oppresserit, eum totius belli confectorem fore.** (Cic., *ad fam.*, X, 20, 3.)

Il n'y a pas en général de tableau plus attachant pour un lecteur que celui des vicissitudes humaines et des retours de la fortune. **Nihil est aptius ad delectationem lectoris quam temporum varietates fortunæque vicissitudines.** (Cic., *ad fam.*, V, 12, 4.)

Diphile secrétaire et lecteur de Crassus. **Crassi scriptor et lector Diphilus.** (Cic., *de Orat.*, I, 30, 136.)

Dans les exemples précédents les substantifs en *-tor* correspondent à des substantifs français en *-eur* ; l'emploi en est justifié, parce qu'ils désignent une qualité, un caractère inséparable de la personne.

Mais en dehors de ces deux cas, on se sert d'une périphrase pour rendre l'idée qu'expriment en français les substantifs en *-eur*.

La plupart de mes lecteurs, je n'en doute pas, trouveront moins de plaisir au récit des origines. **Legentium plerisque haud dubito quin primæ origines minus præbituræ voluptatis sint.** (Liv. *Præf.*, 4.)

C'est ce dont pourront juger mes auditeurs. **Id quidem licebit iis existimare qui audierint.**

Leurs successeurs. **Qui post eos fuerunt.** (Cic., *de fin.*, III, 17, 57.)
Zénon et ses sectateurs. **Zeno et ab eo qui sunt.** (Cic., *de fin.*, IV, 3, 7.)
Les imitateurs d'Aristote. **Aristotelem qui secuti sunt.** (Cic., *Tusc.*, II, 8, 9.)

7° Emploi de certains substantifs pour donner à la pensée plus de précision.

S'appuyer contre un arbre. **Corpus arbori applicare.**
Se former, se façonner. **Animum excolere.**
Émouvoir son père. **Patris animum movere.**
Se soigner. **Corpus curare.**
Ils lui firent de l'opposition. **Consiliis ejus obstiterunt.**
Les Gaulois firent leur jonction avec Annibal. **Galli copias (ou castra) cum Hannibale conjunxerunt.**
L'espoir est une lutte avec le désespoir. **Bona spes cum omnium rerum desperatione confligit.** (Cic., *in Cat.*, II, 11, 25.)
Ils voient le profit et non la peine. **Emolumenta rerum vident, penam non vident.** (Cic., *de Off.*, III, 8, 36.)
S'aliéner quelqu'un. **Voluntatem alicujus a se alienare.** (Cic., *Phil.*, II, 15, 38.)
Corriger quelqu'un. **Mores alicujus corrigere.**
Défendre quelqu'un (plaider pour quelqu'un). **Causam alicujus defendere.**